Le Comité Départemental 76 et la Compagnie des Archers d'Auffay ont le plaisir de vous inviter,

Au Concours « Spécial Jeunes »

qui se déroulera le **28 novembre 2026**, à la salle R.Y Lefebvre, rue G Pompidou 76720 Val de Scie

Ce concours est ouvert aux jeunes archers **n'ayant jamais fait de compétition officielle.**

Horaires		
Ouverture du greffe **Inspection du matériel**	**Echauffement**	**1 x 6 volées de 3 flèches en 2mn** **Rythme AB-CD**
14h00	14h30 : Pour 3 volées	A la suite de l'échauffement
PAUSE GOÛTER (le temps de préparer les poules) 20 minutes minimum		
Début des poules après la pause goûter		

Dans le cas d'un faible nombre d'archers, le club se réserve le droit de faire les tirs en AB ou d'annuler le concours.

Ces rencontres sont ouvertes aux jeunes à partir de 8 ans révolus et/ ou ayant maximum trois années de licence
Le jeune archer doit être licencié et pouvoir justifier de son identité au greffe.

La compétition jeunes est ouverte aux :

- Catégories **POUSSIN (U11) à CADET (U18)** pour les **arcs classiques et sans viseur**
- Catégories **MINIME (U13 et U15) à CADET (U18)** pour les **arcs à poulies**

Les jeunes handisports sont autorisés à tirer à partir de la catégorie **BENJAMIN (U13).**

Arbitre responsable : Emeric MANGEOL
Arbitres adjoints : PATRICK DURECU, Caroline BOUVARD
Récompenses : Podium aux trois premiers de chaque catégorie et récompense à tous les archers.

Classement : Le détail des classements **par arme et catégorie**, ainsi que le détail des **distances et blasons utilisés** est indiqué au **Règlement Jeunes** (disponible sur le site du CD76).

Droits d'inscription : 3 € par archer
Mode de règlement : chèque ou virement
Inscription validée à réception du règlement.
Limite d'inscription : 21 novembre 2026

Informations : Le port de chaussures de sport est obligatoire. Tenue selon réglementation en vigueur.

Restauration : petite restauration